

**Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)**

***Mise en œuvre aux MEDDE/MLET***

Textes de référence :

- décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat
- arrêté du 20 mai 2014 pris pour l'application aux corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat

Textes à venir (d'ici mi 2015) :

*textes réglementaires*

- arrêté pris pour l'application au corps d'inspection
- arrêté pris pour l'application au corps des administrateurs civils
- arrêté pris pour l'application au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat
- arrêté pris pour l'application au corps des secrétaires administratifs
- arrêté pris pour l'application au corps d'adjoints techniques des administrations de l'Etat
- arrêté pris pour l'application aux corps des assistants et conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ainsi qu'à l'emploi de conseiller pour l'action sociale des administrations de l'Etat

*circulaire DGAFP relative à la mise en œuvre du RIFSEEP*

Cadrage Fonction Publique :

*Eléments définis au niveau Fonction Publique*

- les échéanciers de bascule, notamment 2015 et 2017, ainsi que la garantie donnée aux agents (décret)
- le nombre de groupes de fonction-type : l'orientation générale retenue est 4 pour les catégories A, 3 pour les catégories B et 2 pour les catégories C (arrêtés)
- les montants plafonds, par groupe, de l'IFSE et du CIA ainsi que les montants minimaux, par grade, de l'IFSE (arrêtés)
- la répartition des fonctions-type (circulaire)
- une attention particulière, en termes de coordination, sera portée en DDI